

LES VERRERIES DE LA FORET DE CHAMBARAN (ISERE)

R. Moyroud

Pour aborder le problème des établissements verriers en Dauphiné, deux pistes étaient envisageables. Nous donner comme secteur d'étude l'ensemble des trois départements : Drôme, Isère, Hautes-Alpes, issus de l'ancienne province (1), ou nous limiter au seul département de l'Isère, notre département d'origine.

Nous avons choisi la seconde option qui, en fonction de notre temps disponible, permet une meilleure approche du sujet et nous avons étendu, arbitrairement, notre recherche au XIX^e siècle, tirant ainsi profit de l'apport fourni par les développements et les textes de cette période.

I - Implantation des ateliers

Les verreries étaient généralement localisées à l'intérieur ou à proximité des forêts d'où elles puisaient certaines matières indispensables : le bois par exemple. L'Isère n'échappe pas à cette règle puisqu'on y trouve deux secteurs principaux d'implantation verrière : la forêt de Chambaran et celle de Bonnevaux. La première était propriété des Dauphins, des seigneurs locaux et de quelques établissements religieux ; la seconde dépendait pour une part importante des moines cisterciens de l'abbaye de Bonnevaux et pour une moindre part de quelques propriétaires aisés. Sur le pourtour de ces deux forêts, schématiquement délimitées par les villes de Saint-Jean-de-Bournay au nord, Voiron à l'est, Saint-Marcellin au sud et Beaurepaire à l'ouest, d'autres fabriques s'implantèrent ; mais également, en nombre limité, ailleurs dans le département à proximité de régions boisées (fig. 1 et 2).

Forêt de Chambaran

Une première recherche entreprise dans les années 80 (Moyroud 1981-82-83) a révélé sept fabriques dans cette forêt, attestées par une enquête de 1531 (2). C'est à Humbert II, Dauphin de Viennois que l'on doit la fondation, le 13 mai 1338, de la verrerie de la Bâtie aux limites des mandements de Bressieux et de Roybon. Cette remarquable charte (3) qui comporte dans le même acte,

un bail en emphythéose et une concession en fief (Doudard de Lagrée, 1778, p. 198) est, semble-t-il, le premier document écrit dont nous disposons sur l'art de la verrerie en Dauphiné. Guionnet de Cize (4), fils d'Amaury recevait alors du Dauphin, une partie de la forêt de Chambaran délimitée à l'Est par une voie pavée, voie de pénétration dans la forêt, sous une double condition qui mérite d'être retenue pour toute étude sur la condition juridique des verriers :

1^o - Il devrait édifier une maison forte en-dessous du bois, l'habiter et la reconnaître en fief rendable, y construire une verrerie et s'engager à pratiquer l'art de la verrerie.

2^o - A titre de droit d'entrée, ou d'introge, il payerait au Dauphin trente florins d'or et, en outre, à titre de cens annuel, il lui livrerait le jour de Pâques, au château de Beauvoir en Royans, 3771 pièces de verre soigneusement énumérées.

Le siècle suivant vit la création de trois autres verreries : La Vieille (5), La Neuve (6) et Pomérat (7), albergées par le seigneur de Roybon à de nobles verriers des familles de Chambaran et de Fassion. En 1613, il fonda une autre officine dans le bourg de Roybon (8) mais dut la faire détruire, cinquante ans plus tard, à la suite d'usurpations qui provoquèrent des plaintes et des poursuites contre le sieur de Fassion.

Dans le mandement de Bressieux, la verrerie de Revel (9) dépendait des seigneurs de Bressieux et celle de La Garde (10) appartenait aux Dames de l'abbaye de Laval-Bénite de Bressieux qui l'avait donnée à titre d'emphythéose perpétuelle à noble Jean de Girenton de Chambaran en 1401.

Sur le pourtour du Chambaran, trois autres verreries ont été repérées récemment : « Le Verrier » à Thodore, « Les Verrières » à Montrigaud dans la Drôme en limite avec le département de l'Isère et une troisième à Saint-Clair-sur-Galaure révélée par la découverte fortuite d'un four.

Forêt de Bonnevaux

La prospection sur ce site est en cours ; les repères historiques sont plus ténus qu'à Chambaran malgré quelques jalons sûrs (11).

Dans cette forêt où la classe dominante est religieuse, c'est l'abbé Méraud de Grolée et les moines de Bonnevaux qui accordèrent à Jean de Chambaran, le 6 mai 1473, le droit d'établir une verrerie dans le but de tirer profit de leurs bois morts ou inutiles, se réservant les bois de chêne, de châtaignier et de cerisier. Cette verrerie qui perdura jusqu'au début du XIX^e siècle présenta la particularité de se déplacer au gré de la disponibilité des coupes de bois et de ce fait, porta successivement les noms de Chambaran, Crépet, Morfondière ou Chalagne-Bruère suivant le lieu où elle se trouvait (Pelletier, 1887, p. 120 ; Chuzel, 1932, p. 124). Toujours à l'intérieur de la forêt, sur la commune de Lieudieu, furent mises à feu plus tardivement les verreries de Clapot et de Cholley, cette dernière se transportant à Vienne en 1786 afin d'y utiliser la houille suite à la pénurie, au dépérissement et à la rareté des coupes de bois (12). Aux abords immédiats de la forêt, quatre autres établissements sont signalés à Châtonnay : Saint-Christophe, la Grande, la Verrière et la verrerie de l'Étang de Fer, mais également, la Verrerie à Bossieu, la Grande Forêt à Artas, les Voieries à Charentonnay, Chard à Pisieu, Voirieu à Montseveroux et Verrière à La Côte-Saint-André.

Autres sites

D'après la toponymie quatre sites sont encore repérables en bordure du massif de Chartreuse et un dans le Trièves, à l'extrême sud du département.

II - Familles de verriers

Première famille à s'implanter en Chambaran, les de Cize (Rivoire de la Bâtie, 1867, p. 155) apparaissent avec Guionnet en 1338 lors de l'inféodation de la Bâtie. Elle restera propriétaire de cette maison jusqu'en 1559, date à laquelle Guy de Cize la vendit à Berthon Reynaud (Moyroud 1983, p. 21) réalisant ainsi la pérennité d'une même descendance, qui mérite d'être soulignée, pendant plus de deux siècles. En l'état actuel de nos recherches, nous ne pouvons préciser son origine : venait-elle d'Italie, ou était-elle aller y acquérir l'art de la verrerie ? Elle semble avoir par ailleurs une origine commune, qui l'a fait souvent confondre avec celle de Chambaran (Rivoire de la Bâtie, 1867, p. 132) que l'on trouve présente au XV^e siècle lors de la création de plusieurs verreries en Chambaran (Doudart de Lagrée, 1778, p. 212-216), ainsi que pour celle du même nom en forêt de Bonnevaux (fig. 3). Au même siècle, les Revel issus d'une grande lignée (Rivoire de la Bâtie, 1867, p. 595) sont à Revel et à Pomérat, mais également les de Fasson (Rivoire de la Bâtie, 1867, p. 217) que l'on retrouvera au XVII^e siècle présents dans toutes les verreries albergées par le seigneur de

Roybon. Toujours à la même période, les Barbier (Rivoire de la Bâtie, 1867, p. 38) venant d'Italie sont à la Garde et à Bossieu, les Borniol (Rivoire de la Bâtie, 1867, p. 94 et de Monts de Savasse, 1981) issus du Montferrat sont à Pisieu et à Bossieu et les Marin (Rivoire de la Bâtie, 1867, p. 383) dans les verreries de Châtonnay. Au XVIII^e siècle, les Marin sont à Chambaran de Bonnevaux ainsi que les Guison originaires du Vivarais (Chuzel, 1932, p. 86).

Aux familles de nobles verriers succéderont, à la fin de l'Ancien Régime et dans le courant du XIX^e siècle, des marchands et hommes d'affaires comme Allibe à la Garde, Janeyriat à Vienne, Rocher et Revol à Morfondière et Glasson associé à de Fasson à Chard.

L'étude des registres paroissiaux et des arbres généalogiques est en outre révélatrice de la vie familiale des « gens du verre » avec leurs nombreuses naissances, les parrains et marraines venant de la corporation et les alliances entre familles verrières.

Enfin, concernant les exemptions obtenues par les gentilshommes verriers faisant d'eux une classe privilégiée, il importe de noter l'édit de François Ier en janvier 1518, qui permettait aux verriers de prendre de la terre, du minerai ou du bois dans les forêts royales et déterminait les règles à suivre pour les ventes et les coupes de bois (13) et l'arrêt du Parlement de Dauphiné le 26 mai 1575, qui prescrivait que toutes marchandises de verrerie en Dauphiné seraient franches de tous péages, gabelles et impositions par eau et par terre (Allard, 1864, p. 755). A ces actes qui concernent le monde verrier de Dauphiné en général, s'ajoute un arrêt de Henri IV, accordé à Ceze Marinque (?), André et Daniel Marin, verriers de Châtonnay, exemptant en 1596, toutes matières et marchandises de verrerie de tailles, aydes, subsides, péages... (14).

Comment ne pas envisager alors des conflits permanents avec les communautés paysannes entourant les verreries au sujet des forêts. Nombres de factums et mémoires judiciaires sont instructifs de ces démêlés qui imputent toujours la responsabilité de leur dégradation et de leur destruction aux verriers (Moyroud 1983, p. 16).

III - Matières premières et personnel

Sur un inventaire de 1647 à la verrerie de Saint-Christophe à Châtonnay, quelques indications très fragmentaires, puisqu'il s'agit d'un repère isolé pendant la période d'Ancien Régime, sont fournies sur les matières utilisées. C'est ainsi qu'on peut noter : 308 livres de couleur de verre, 1800 livres de sablon, 75 livres de massac de cristal, 376 livres de pasteau de cristal, 287 livres de verres communs brizés, 114 livres de verres cristal brizés, 100

quintaux de cendres de fougères, 43 livres de bousteria, 68 livres de verres de cristal rompuz, 64 livres de verres communs brizés, 380 livres de sel de verre (15). En 1805, la verrerie Morfondière des Sieurs Rocher et Revol a besoin de 1 500 toises de bois annuellement (12) alors qu'à la Haute de Vienne, où les matières premières sont « indigènes », on utilise 35 000 hectolitres de charbon de pierre, 300 fagots de bois pour allumer les fourneaux, 3 600 hectolitres de cendre lessivée, 7 500 hectolitres de sable du Rhône, 300 hectolitres de sel marin ou soude d'Arles, 250 tonnes métriques de sable de Voreppe et 1 000 quintaux métriques de terre à creuset (16).

L'absence de sources écrites connues à ce jour, concernant les contrats d'embauche du personnel, les évolutions de carrières, les salaires, le logement, les origines géographiques des travailleurs, leur milieu social... rend bien difficile l'appréhension de la vie du monde ouvrier et de ses problèmes dans les fabriques du Dauphiné avant la Révolution. Seul, un contrat d'apprentissage du 1^{er} mai 1620, passé devant notaire et témoins, donne un éclairage sur les clauses qui présidaient à l'entrée au travail d'un noble apprenti. A compter de la fête de la Saint Jean Baptiste 1620 et pendant trois ans, noble Claude de Revel, fils de noble Pierre de Revel, seigneur des Routtes entre en formation chez les nobles Pierre, Daniel et François de Fassion de Roybon. Pendant cette période, les frères de Fassion s'engagent à « *apprendre et faire apprendre le hart de verrier, lui monstrier le secret dudiot estat pendant ledit terme, comme la coutume est de remonstrier aux nobles apprentis* ». En contrepartie du service que rendra Claude de Revel « *aux places qui seront par eux à lui commandées* », les frères de Fassion promettent « *de le bien nourrir de tous aliments à la coutume dudiot hart et des qualittés des nobles apprentis et d'abondance le faire pendant les dictes trois années* » (minutes de maître Boisson, notaire à Saint-Etienne-de-Saint-Geoirs).

Par contre, les renseignements fournis par les repères du XIX^e siècle jettent un peu de lumière sur les siècles précédents. C'est ainsi qu'en 1805, la verrerie de la Morfondière qui a six feux, emploie 12 ouvriers et chôme deux mois par an pour permettre les réparations (12). Deux ans plus tard, le nombre des ouvriers a doublé puisqu'on trouve 12 souffleurs, 4 tiseurs, 3 pileurs et 5 manœuvres (17). A Vienne en 1812, le personnel de la Haute se compose de 38 ouvriers qui habitent l'établissement avec leurs familles, soit 150 personnes chauffées et logées. En juillet et en août, mois réservés aux réparations, les ouvriers chôment et ne sont pas payés. On note enfin, de 1812 à 1824, une certaine stabilité dans le personnel aux alentours de la quarantaine d'employés avec un salaire journalier de 3 francs qui ne varie pas d'une année sur l'autre. En 1824, la verrerie « *n'a rien expédié faute de débouché, elle travaille à perte depuis un an, mais*

entretient l'établissement dans l'espoir de temps plus heureux » (16) mais existe toujours en 1877, ainsi que l'atteste un rapport du ministère de l'Agriculture et du Commerce sur les nuisances provoquées par les fumées de l'usine chauffée à la houille qui comprend : un four à fondre les bouteilles à dix creusets, quatre fours à fritter les matières premières et six autres fours pour recuire les bouteilles (18).

IV - Productions

L'acte de 1338, en révélant le détail des pièces composant le cens dû au Dauphin une fois l'an, fournit la plus précieuse indication de ce que pouvait confectionner un noble verrier en forêt de Chambaran dans la première moitié du XIV^e siècle.

Une grande partie des objets à livrer serviront pour la table : gobelets tronconiques, coupes à pied, écuelles larges, plats de toutes sortes, pots, aiguères, petits verres, conques, salières, cuillères, guédouffles (fioles dont le goulot a la particularité d'être divisé en plusieurs canaux) et une pièce d'apparat dont la description est précisée : une grande nef de verre pour la table du Dauphin (un milieu de table). Le reste des pièces : contenant à liquides, bouteilles, tonnelets, grandes boutes à vin, verres d'éclairages, lampes et candélabres, verres d'hygiène, urinaux, pierres d'ornement et un jeu d'échecs (19) recouvrent tous les besoins de la vie courante dans des domaines aussi variés que la maison, le transport et le stockage des marchandises, la médecine, le loisir.

L'analyse de cette redevance annuelle laisse à penser que l'art de la verrerie en Dauphiné avait atteint à ce moment une certaine perfection et qu'il n'avait rien à envier à d'autres productions.

A cette liste exceptionnelle d'objets, ne suivra, malheureusement, aucun document confirmant cette production ou son évolution.

Il faut reconnaître ici le coté lacunaire des sources archivistiques à ce sujet et se contenter de l'inventaire de 1647 à la verrerie de Saint-Christophe à Châtonnay laissant apparaître un stock de 6 400 grands verres de cristal et de 500 grands verres communs (15), de savoir que la verrerie de Bonnevaux fabriquait en 1728 des bouteilles, flacons et verres communs qui se débitaient dans le Dauphiné et à Lyon (20) et qu'à la Haute de Vienne, à la fin du XVIII^e siècle, on fabriquait en verre blanc, des bouteilles ordinaires, doubles ou à tabac et des chopines (21).

En 1806, les sieurs Rocher et Revol, issus de l'ancienne famille liquoriste Rocher frères à La Côte Saint André depuis 1705, fabriquent dans leur verrerie de la Morfondière uniquement du verre blanc et confectionnent des bouteilles à liqueurs et des verres à cabaret vendus dans la

région, mais également utilisés pour leurs besoins, « *parce que nos liqueurs n'ont la préférence que par la limpidité que procure un verre fait avec du bois* » (12). A la même époque, la Verrerie Haute à Vienne, qui chauffe les fours à la houille, ne fait plus du verre blanc mais du verre noir, produit des bouteilles, des dames-jeannes, des cornues et des vases qu'elle écoule dans l'Isère, la Drôme, le Jura, la Côte d'Or, l'Hérault, les Bouches-du-Rhône, le Tarn, mais également en Suisse et en Italie (16).

V - L'archéologie

Aucune fouille n'a été entreprise sur les sites recensés et le matériel recueilli lors des prospections de surface reste à étudier. Une douzaine de tessons seulement ont été analysés (Velde et Barrera 1989 p. 130). Cependant, une dizaine d'années de recherches ne sont pas sans nous avoir quelque peu appris sur ce que le terrain peut encore dire et livrer aujourd'hui. Aussi, n'hésitons-nous pas à faire part du résultat de nos remarques.

Sites verriers

Une certaine constante dans l'aspect des sites permet, d'ores et déjà, de retenir au moins trois critères qui devaient présider à leur choix. A la Bâtie, la Garde, la Vieille, la Neuve, Pomérat, Revel, Chambaran de Bonnevaux, Crépet, Morfondière, Chollet, Chard à Pisieu, les Verrières à Montrigaud, les verreries étaient toujours implantées dans des espaces, plus ou moins grands, de clairières probablement issus d'un déboisement ayant précédé l'installation, qui permettaient d'avoir à proximité des prairies, cultures, vergers et jardins, nécessaires pour la vie de la communauté verrière. L'eau était présente partout : rivières ou petits étangs, mais également sources et puits. On retiendra encore la proximité de voies de passage, indispensables pour l'approvisionnement des matières et l'écoulement des productions : le chemin de l'Estra du Faital, ancienne voie romaine, en Chambaran (Moyroud 1983, p. 11), le Grand Chemin de Vienne à Grenoble par Bonnevaux (22), mais aussi, de vieux chemins convergeant, encore actuellement, vers ces sites.

Bâtiments

Le patrimoine bâti est modeste sur les sites de l'Isère, où, dans la majorité des cas, la présence d'une verrerie est attestée par quelques documents iconographiques : des cartes (fig. 4 et 5) et plans cadastraux anciens, le dépotoir, la toponymie ou la tradition orale collectée à proximité des anciennes fabriques. Seuls, le Chambaran de Bonnevaux (fig. 6) et Chard à Pisieu (fig. 7) conservent des bâtiments issus de la verrerie. Sur le site

de la Neuve en Chambaran ne subsiste qu'une tour seulement, encadrée dans des constructions récentes. A Pomérat, les matériaux au sol : tuiles, briques, galets... révèlent la présence d'anciens bâtiments, démolis d'après la tradition orale pour construire des maisons des environs.

Fours

S'il est vrai que la découverte de fours est probablement liée à la fouille archéologique, quelques-uns ont cependant été signalés à l'occasion de découvertes fortuites. C'est ainsi qu'à Saint-Clair-sur-Galaure vers 1970, en effectuant des travaux de terrassement pour implanter une maison, la base d'un four associé à des résidus de chaux a été mis au jour. Ce vestige non fouillé mériterait une investigation complémentaire avant sa protection. D'autres fours ont été simplement signalés au moment de leur destruction : à la Garde pour des travaux d'assainissement, à Revel vers 1900 lors de la construction du chalet Rocher ou encore à Chard à différentes reprises. Par ailleurs, les vestiges d'un four effondré sont actuellement repérables en forêt de Bonnevaux. Situé au lieu dit « Verrerie Vacque » (23) sur la commune de Villeneuve-de-Marc, ce modeste vestige mériterait attention, d'autant que le site livre des tessons d'un verre verdâtre d'une grande homogénéité.

Matériel livré

Si les sites ne sont pas en prairies, les dépotoirs sont facilement repérables et permettent des ramassages de surface particulièrement significatifs : tessons de creusets (fig. 8), tessons d'objets en verre dont plusieurs à décor bleu rapporté, gouttes et coulées de verre, scories de fil de verre, etc... Cette collecte a été possible à la Vieille, à la Garde, à Revel, à Pomérat, sur les sites de Bonnevaux, Chambaran, Crépet, Chollet, Vacque, Chard mais également aux Verrières de Montrigaud. A la Garde, la découverte sur la terre labourée d'un liard à l'effigie de Marie-Bourbon de Montpensier, princesse des Dombes (1608-1626) associé à ce matériel et à une petite fiole (fig. 9) permet une chronologie absolue.

Conclusion

Au terme de cette présentation, qui n'a pas la prétention d'épuiser le sujet, une trentaine d'établissements verriers ont été recensés. La recherche historique a permis, au gré des sources livrées, d'établir dans certains cas des monographies suffisamment complètes, dans d'autres, de jeter des jalons assez précis. Reste une série d'établissements inventoriés, pour lesquels seul le toponyme permet une évocation. C'est sur ce dernier point que nous allons poursuivre notre action,

sans pour autant abandonner les autres. Enfin, il reste à souhaiter qu'un spécialiste du verre veuille bien se joindre à nous pour appréhender et tenter de résoudre la problématique archéologique du

verre en Dauphiné, et, pourquoi pas, tenter de relier ce matériel avec celui qui est actuellement livré par les fouilles du château de Bressieux (24), proche de la forêt de Chambaran.

Notes

1. Le Dauphiné qui fut « transporté » par le Dauphin Humbert II à la couronne de France en 1349 fut divisé en trois départements en 1790.
2. « ... la forêt de Chambaran, fort belle, qui mesurait trois lieues de long sur deux lieues de large » à présent fort dépeuplée et gastée par sept ou huit verreries installées « soubz ombre d'un albergement que mons. le daulphin Ymbert feist à ung verrier à certaine quantité de voirres de cense » - Arch. départementales de l'Isère, B 4465 fol. 301.
3. Arch. départementales de l'Isère, B 3243.
4. La découverte récente de plusieurs factums pour « le *Sindic des Pères Carmes de Beauvoir en Royans contre Dame Françoise de Maugiron, veuve de Louis de Fassion, seigneur de Sainte Jay* » au XVII^e siècle qui rappellent la fondation de Roybon en 1294 et l'inféodation de la Bâtie en 1338, révèlent le patronyme de Guionnet jusqu'alors connu par son seul prénom «... *concessit in hommagium perpetuum dicto Gujoneto de Cisa Verrerio de Chambaran homini suo ligio proesenti stipulanti...* » (Fonds privé de G. de Monts de Savasse). - Arch. Bibl. municipale de Grenoble, R 7906 (37) f^o 8.
5. Doudard de Lagrée, 1778, p. 78, 212, 213, 216 - Moyroud 1983, p. 22-24.
6. Doudard de Lagrée, 1778, p. 78, 213-216 - Moyroud 1983, p. 24-26.
7. Doudard de Lagrée, 1778, p. 214-215 - Moyroud 1983, p. 27-29.
8. Doudard de Lagrée, 1778, p. 85-87 - Moyroud 1983, p. 26-27.
9. Doudard de Lagrée, 1778, p. 36 - Moyroud 1983, p. 32-34.
10. Doudard de Lagrée, 1778, p. 44 - Moyroud 1983, p. 29-32.
11. À paraître dans *Evocations*, bulletin de l'association « Patrimoines de l'Isère » (38460 Crémieu) en 1991.
12. Extraits des Mémoires et Délibérations du Conseil municipal de La Côte-Saint-André de 1805 à 1806 à l'occasion d'un procès entre les Sieurs Rocher et Revol et la commune de La Côte-Saint-André.
13. Arch. départementales de l'Isère, B 3278.
14. Arch. départementales de l'Isère, B 2342 fol. 453.
15. Arch. départementales de l'Isère, Protocoles Guillaud n^o 9 III E 11926 fol. 3220.
16. Arch. départementales de l'Isère, 138 M 9 Statistiques industrielles. Papeteries et verreries.
17. Arch. Bibl. municipale de Grenoble, R 7906 (37) fol. 70.
18. Arch. départementales de l'Isère, 120 M 108 Etablissements dangereux et insalubres. Verreries.
19. Amouric (H.) d'après révision et correction de Jacques Mourier de la pièce Arch. départementales de l'Isère, B 3243 dans « A travers le verre », notice 122, p. 188.
20. Arch. Bibl. municipale de Grenoble, R 7906 (37) fol. 46.
21. Arch. Bibl. municipale de Vienne (Isère). Manuscrit 213 fol. 28, 40.
22. Carte de Cassini (fin XVIII^e siècle).
23. Plan cadastral de 1835. Le toponyme « Verrerie Vacque » de cet établissement reste à confirmer. En effet, aucun texte, hormis le plan cadastral, ne fournit ce nom. Des recherches sont actuellement en cours pour déterminer s'il ne s'agit pas de « Chalagne-Bruère » signalé comme un site de Bonnevaux mais qui n'a pas encore été localisé sur le terrain, d'autant que « vacque » en patois veut dire « abandonné ».
24. Château médiéval de la fin du XIII^e siècle construit sur des vestiges antérieurs qui fut le siège d'un fief important de l'an Mil à la Révolution. Depuis la fondation de l'association des Amis de Bressieux en 1981, le monument est en cours de restauration, de mise en valeur, d'animation et de fouilles archéologiques. La verrerie de Revel en Chambaran fit l'objet, de la part des seigneurs de Bressieux, de plusieurs actes de reconnaissance et d'albergement pendant les XV^e et XVI^e siècles (Moyroud 1983, p. 34).

Résumé

Le département de l'Isère, issu de la province de Dauphiné, possède une trentaine de sites de verreries. Le plus ancien fut concédé à Guionnet de Cize en 1338 par le Dauphin Humbert II et resta à cette famille pendant plus de 200 ans. Les autres verreries fondées par la suite virent plusieurs familles alliées de verriers (Chambaran, Fassion, Barbier, Marin, Borniol, Revel, Girard) s'assurer une mainmise sur elles jusqu'à la fin de l'Ancien Régime qui verra alors des marchands et des hommes d'affaires s'unir aux hommes du verre. En l'absence d'étude qui devrait résoudre la problématique archéologique du verre en Dauphiné, l'évocation des verreries s'est faite uniquement sur le plan historique.

Abstract

The Isère region (province of the Dauphiné) possessed thirty glasswork sites. The oldest one was granted to Guionnet de Cize in 1338 by the Dauphin Humbert II and stayed in this family during 200 years. Other glassworks were founded later, run by other families (for example, Chambaran, Fassion, Barbier, Marin, Borniol, Revel, and Girard). They controlled the glassworks until the end of the Ancien Régime where buyers and businessmen joined up with the glassware producers. The study of these glasshouses has been made only on a historical basis because there is not enough archaeological information to treat the glass production itself.

N° sur le plan	Localisation		Datation			Connaissance du site		
	Verrerie	Commune	Fondation	Quelques repères	Extinction Destruction Vente	Textes	Prospections	Toponymie
1	La Bâtie	Roybon	1338	1559	1682	x	x	x
2	La Neuve	Roybon	1477	1684		x		x
3	La Vieille	Roybon	1474	1556	1623	x	x	x
4	de Roybon	Roybon	1613		1660	x		
5	Poméras	Roybon		1496 1569		x	x	x
6	La Garde	St Pierre de Bressieux	1401	1571 1729		x	x	x
7	Revel	St Pierre de Bressieux		1474 1443		x	x	x
8	St Clair (?)	St Clair sur Galaure					x	
9	Les Verrières	Montrigaud (Drôme)					x	x
10	Le Verrier	Thodure						x
11	Chambaran	Arzay	1473	1505 1723	1788	x	x	x
12	Crépet	Arzay				x	x	x
13	Morfondière	Arzay		1806		x	x	x
14	Chalagne-Bruère (Vacques ?)	Arzay				x	x	
15	Choley	Lieu-Dieu			1786	x	x	x
16	Clapot	Lieu-Dieu	1789		1801	x		
17	La Haute	Vienne	1786	1877		x		
18	St Christophe	Châtonnay		1647		x		x
19	La Grande	Châtonnay				x		x
20	de l'étang de Fer	Châtonnay				x		x
21	La Verrière	Châtonnay				x		x
22	La Verrerie	Bossieu		1663		x		
23	Chard	Pisieu	1300?	1632 1733		x	x	x
24	La Grande Forêt	Artas						x
25	Les Voiries	Charentonnay						x
26	Verrière	La Côte Saint André		1450 ?		x		x
27	Voirieu	Montseveroux						x
28	La Verrerie	Fontanil						x
29	La Verrerie	Tréminis						x
30	La Verrière	Entre deux Guiers						x
31	la Verrière	Les Eparres						x
32	La Verrière	St Christophe s/Guiers						x
33	La Verrière	St Joseph de Rivière						x

Fig. 1 : Verreries en Isère du XIV^e au XIX^e siècle.

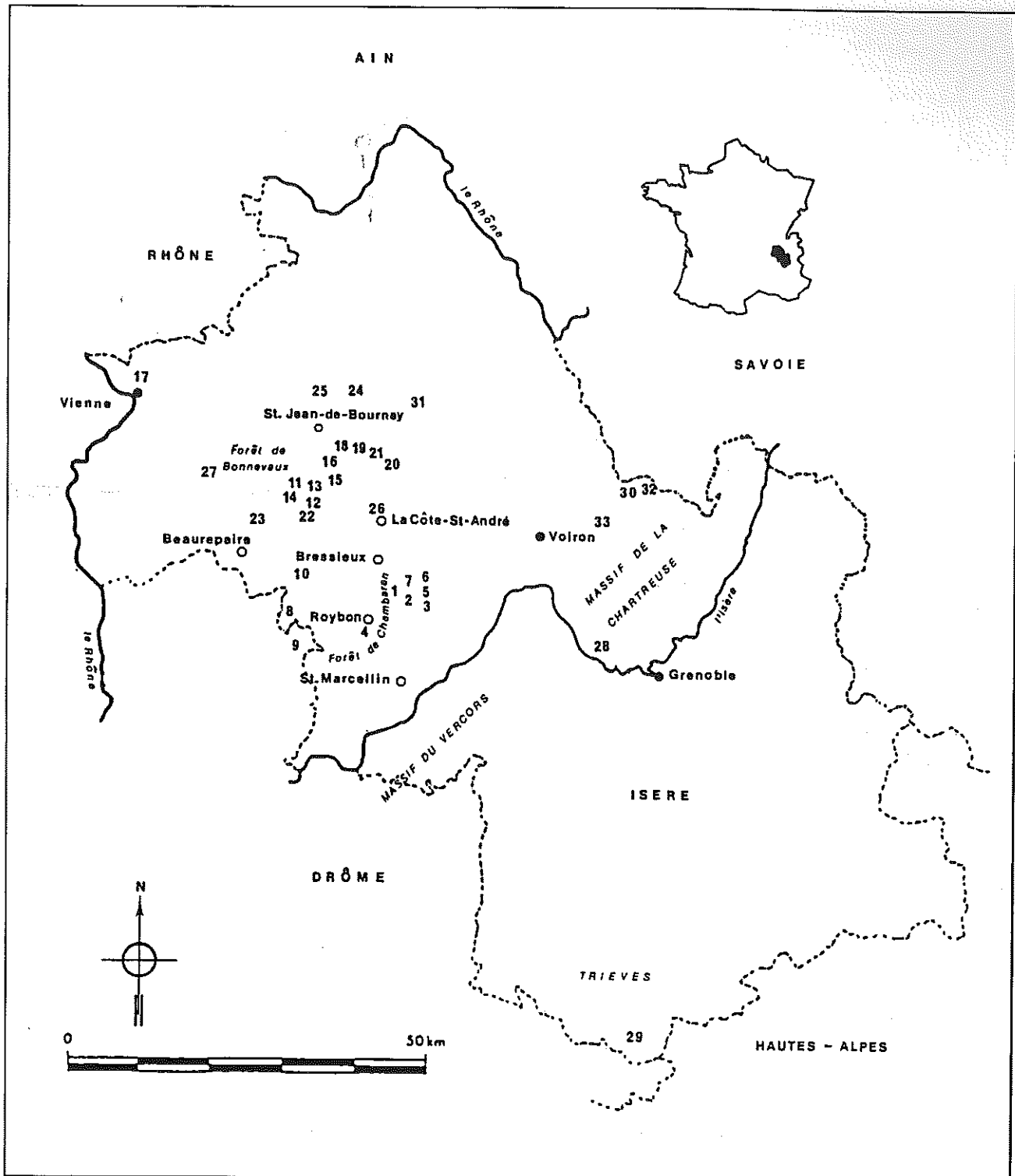


Fig. 2 : Localisation des verreries en Isère (les numéros renvoient au tableau de la fig. 1).

N°	Localisation	XIV ^e s.	XV ^e s.	XVI ^e s.	XVII ^e s.	XVIII ^e s.	XIX ^e s.
1	La Bâtie Roybon	de Cize	de Cize ☉ I	de Cize Reynaud Menuet	de Fassion		
2	La Neuve Roybon		de Chambaran de Blais de Fassion	Méry Marc	de Fassion		
3	La Vieille Roybon		de Chambaran Guillaume	Guillaume de Revel de Grolée de Soissons Morel	de Fassion		
4	de Roybon Roybon				La Jonchère de Fassion		
5	Poméras Roybon		de Fassion	de Revel			
6	La Garde St Pierre de B.		de Girenton	Myral	de Girard Barbier	Barbier Allibe	
7	Revel St Pierre de B.		de Revel	de Revel Reynaud			
11 12 13 14	Chambaran Crépet Morfondière Chalagne-Bruère		de Chambaran de Montquin	de Montquin	?	de Guison de Marin de Chambeuil	Rocher / Revol
15	Choley Lieu-Dieu					Janeyriat	
16	Clappot Lieu-Dieu						Clappot / Rocher
17	La Haute Vienne					Janeyriat	?
18	St Christophe Châtonnay			Marin	Marin de Guillier		
22	La Verrerie Bossieu				Borniol de Barbier		
23	Chard Pisieu				Borniol	de Fassion Glasson	

Fig. 2 : Localisation des verreries en Isère (les numéros renvoient au tableau de la fig. 1).

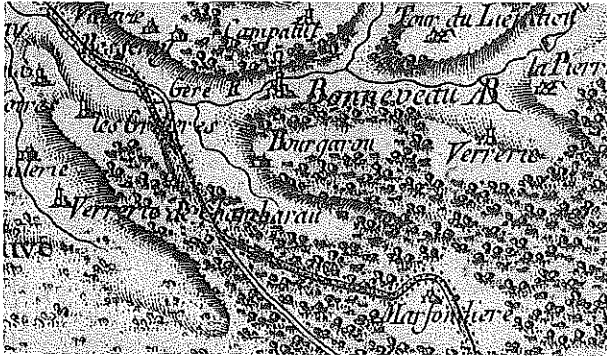


Fig. 4. Trois sites « verriers » de la forêt de Bonnevaux : Chambaran, Cholley et Morfondière d'après la carte de Cassini (XVIII^e siècle) (photo R. Moyroud).

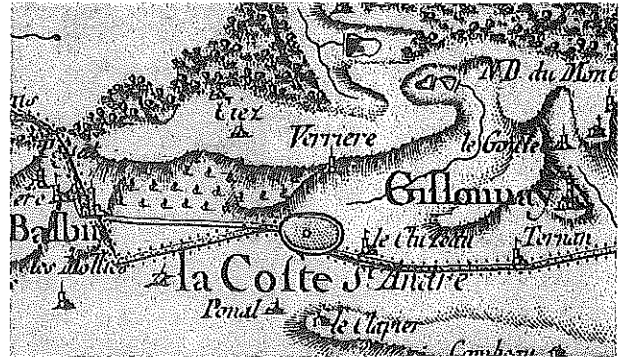


Fig. 5. La Verrière à La Côte-Saint-André d'après la carte de Cassini (XVIII^e siècle) (photo R. Moyroud).

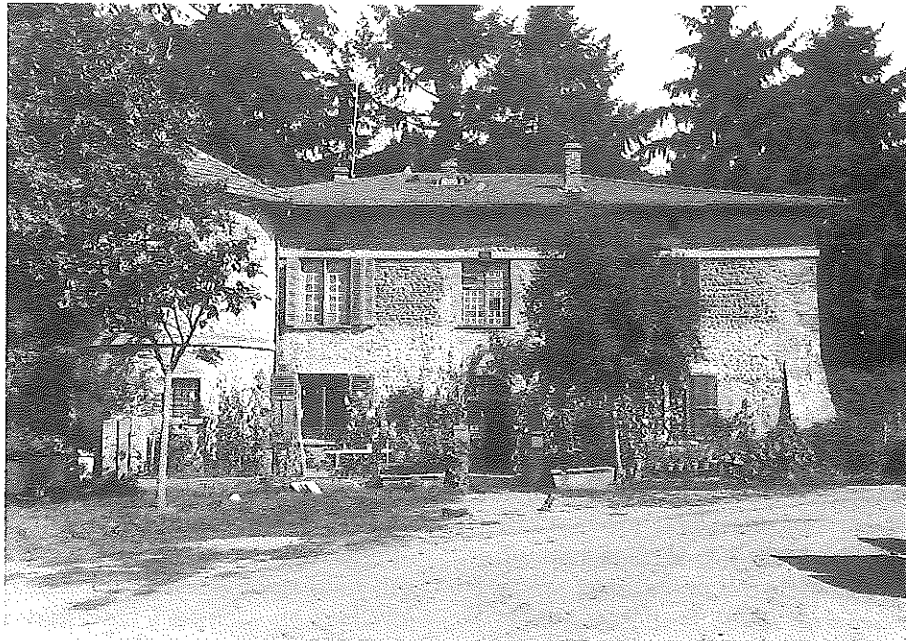


Fig. 6. La verrerie de Chambaran en forêt de Bonnevaux (façade Nord) (photo R. Moyroud).



Fig. 7. La verrerie de Chard à Pisieu (photo R. Moyroud).

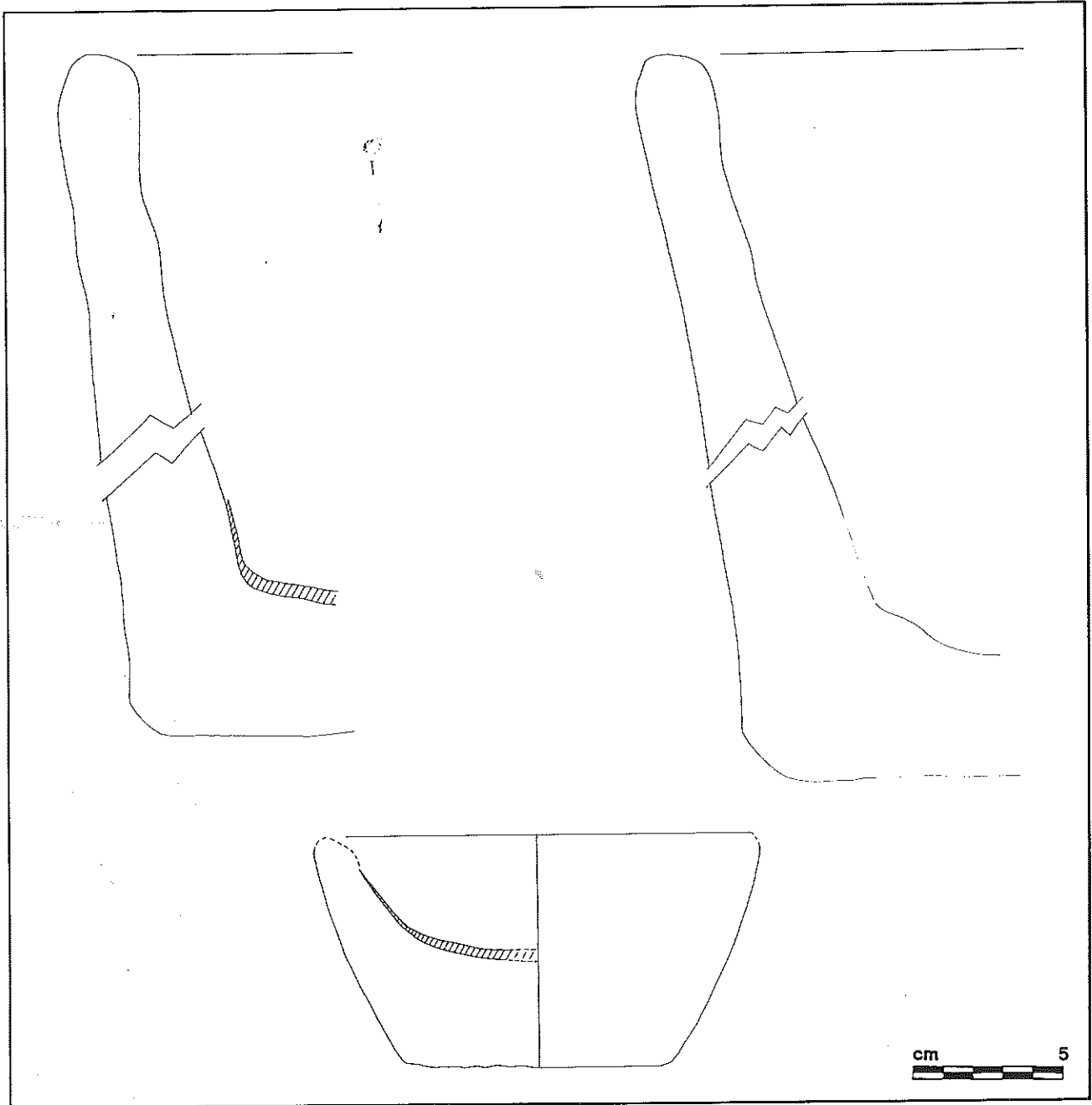


Fig. 8. Vestiges de creusets provenant de la verrerie « la Vieille » en forêt de Chambaran (dessin J. Barrera).



Fig. 9. Petite fiole provenant d'un ramassage de surface à la Garde en forêt de Chambaran. Verre verdâtre : haut. 58 mm ; larg. 43,5 mm ; épaisseur 28 mm (photo R. Moyroud).